



## Personne et droit dans le monde romain

Collective work: [La Personne, fortunes d'une antique singularité juridique](#)

Array

Array

**Abstract:** *Persona* désigne d'abord au théâtre le masque, puis le personnage et le rôle. Appliqué à la vie politique romaine, il indique ensuite le rôle assumé par un personnage d'autorité. Dès la République, il désigne chez les juristes l'être humain intervenant dans une affaire, puis chez les philosophes, le caractère propre de l'être humain. Enfin, sous le principat, se développe la notion de *ius humanum* qui conduit à respecter autrui en tant qu'homme. Ainsi évolue dans le temps cette notion complexe.

Number of pages: 258

ISBN: 978-2-406-11452-9

ISSN: 2492-0150

DOI: 10.48611/isbn.978-2-406-11452-9.p.0021

Publisher: Classiques Garnier

Array

Keyword: Acteur, droit des gens, esclaves, héritier, nature, statut social

[Display online](#)